

# 44e. "TROFEU TORRETES" PHOTOGRAPHIE FOTO-FILM CALELLA



2020/039



I-2020-05



2020-047



L200016



6/2020



2020-08

Ce salon a obtenu les patronages de la Fédération Internationale de l'Art Photographique (FIAP), Confederación Española de Fotografía (CEF), Photographic Society of America (PSA), Global Photographic Union (GPU), Image Sans Frontières (ISF) et la Federació Catalana de Fotografia (FCF), les règlements et normes sont conformes à ces Fédérations, les auteurs bénéficieront des titres correspondants.

**SUPPORTS: Format numérique.**

**SECTIONS /THÈMES :**

**A - MONOCHROME:** thème libre. Définition FIAP et PSA

**B - COULEUR:** thème libre.

**C - COULEUR: La mer sous tous ses aspects** (paysage, métiers, portraits, fonds marins, etc.)

**Exclusivement pour l'obtention de points FCF.CEF.**

**D - COULEUR** -Fêtes et traditions catalanes (danses, géants, castellers... folklore en général.

**CATALOGUE (5 stars FIAP)**

**Un catalogue imprimé en couleur de haute qualité.**

**NOMBRE DE PHOTOS:**

**SECTIONS A, B, C :** 4 par thème. N'ont jamais été récompensées sur le "Trofeu Torretes".

**SECTION D:** Collection de 5 photographies. N'ont jamais été récompensées sur le "Trofeu Torretes"

**COMMENT PARTICIPER :**

Via Internet. L'inscription, l'envoi des photos et le paiement des droits de participation s'effectueront en ligne sur le site Internet [www.festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](http://www.festimatge.org/fotografia_torretes.html), en suivant les instructions du site.

Au format JPG, maximum 1920 pixels en horizontal et 1080 pixels en vertical, à 300 dpi.

Le fichier ne peut pas dépasser 2 Mb.

**DROITS DE PARTICIPATION:**

Indépendamment du nombre de sections dans lesquelles vous participez.

Par auteur

30 € avec catalogue papier, imprimé en couleur et en monochrome suivant photos.

Le paiement des droits doit être fait par:

Par PayPal à partir du formulaire d'inscription sur le site,

[https://festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](https://festimatge.org/fotografia_torretes.html), suivre les instructions.

Les œuvres qui obtiennent un prix seront envoyés à l'organisation avec la plus haute qualité pour être imprimé pour expositions et de catalogue imprimé

**CALENDRIER DE SALON**

Début des admissions: 1 Décembre 2019

Date limite d'admission: 24 Février 2020.

Jugement: 7 et 8 Mars 2020

Notifications envois: 20 Mars 2020

Exposition: 5 au 26 Avril 2020

Remise des prix: 26 Avril 2020

Envoi catalogue: Mai 2020

**PRIX SECTIONS A, B, C.**

**Honneur Award "Trofeu Torretes" (conception exclusive), FIAP badge spécial, 1.000 € et un séjour pendant 6 jours en pension complète pour deux personnes** (voyage et transport non inclus) dans un hôtel de Calella (Barcelone), coïncidant avec la cérémonie de remise des prix, pour le participant des sections A, B, C. que le jury considère comme le meilleur auteur.

**FIAP badge spécial pour l'auteur qui, avec la somme des acceptations des sections A, B, C, a obtenu le score le plus élevé.**

**Prix à des œuvres uniques:**

**Pour chacune des sections A, B, C**

Médailles d'Or FIAP	Médailles d'Or CEF	3 Rubans PSA
Médailles d'Or PSA	Médailles d'Or FCF	3 Rubans GPU
Médailles d'Or GPU	Médailles d'Or FFC	3 Diplômes ISF
Médailles d'Or ISF	3 Rubans FIAP	3 Diplômes CEF

**Médailles Foto-Film Calella pour les photographies les plus créatives des sections A, B, C**

Médaille d'Or FFC	Médaille d'Argent FFC	Médaille Bronze FFC
-------------------	-----------------------	---------------------

**PRIX SECTION D** (Fêtes et traditions catalanes)

**Collection de 5 photographies avec unité thématique.**

**Trophée Calella Conseil Municipal (Création spéciale), Médaille d'Or Foto-Film Calella et 100 €**

Médaille d'Argent FFC. et 100 €

Médaille Bronze FFC. et 100 €

**Prix à des œuvres uniques:**

Médaille d'Or FCF	Médaille d'Or CEF.
Médaille d'Argent FCF.	Médaille d'Argent CEF.
Médaille Bronze FCF.	Médaille Bronze CEF.

Trophée "Gegants de Calella" à la meilleure photographie liée au monde des géants.

**JURY:** Les images seront évaluées individuellement par chaque membre du jury et ne seront pas affichées consécutivement..

**MONOCHROME:** Thème libre

M. Raimon Moreno	MFCF - JBFCF - ACEF - EFIAP - EsFIAP.
Sr. Victor Murillo -	MFCF - MCEF
Mme. Mar Biosca	AFLF.

**COULEUR:** Thème libre

M. Santos Moreno	EFIAP - MCEF/o - MFCF*** - MFLF.
Mme. Laura Prego	MFCF . JBFCF - ACEF - AFIAP.
M. José A. Andrés	ESFIAP - EFIAP - HonFCF - JOFCF - RISF3 - MFCF1* - ECEF.

**COULEUR:** La mer

M. Ferran Moran	JOFCF - AFCF.
M. Jaume Badia	MFIAP - EsFIAP.
M. Josep Lois	MFCF2* - ECEF - AFIAP.

**DÉFINITIONS:**

**Monochrome**

Un travail en noir et blanc, allant du gris clair(bleu) à gris très foncé(noir) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris. Un travail en noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur est considérée comme une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir et blanc. En revanche, un travail en noir et blanc partiellement modifié ou avec l'ajout d'une couleur, devient une œuvre couleur(polychrome) et doit figurer dans la catégorie couleur.

**NOTES:**

"Avec le seul fait de soumettre ses images ou des fichiers à un salon sous Patronage FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection que les images présentées puissent être vérifiées par la FIAP afin d'établir si elles correspondent à la réglementation et définitions de la FIAP. Même si le participant n'est pas un membre de la FIAP, la FIAP va utiliser tous les moyens à sa disposition pour ce contrôle. Tout refus de coopérer avec la

FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux «capturés» par votre appareil photo, ou à défaut de fournir des preuves suffisantes, verra l'auteur sanctionnée par la FIAP. En cas de sanctions, suite au non respect de la réglementation de la FIAP, le nom de l'auteur, sera publié sous une forme pratique afin d'informer les violations des règles. Il est recommandé de laisser les données EXIF originaux lors de l'envoi des fichiers afin de faciliter les enquêtes éventuelles "

PSA se réserve le droit d'enquêter d'une quelconque manière sur toute plainte/suspicion de violation des conditions de participation, d'imposer des sanctions si nécessaire, de déclarer nulle toute image jugée contraire aux règles du PSA, d'inclure le nom du participant sur le liste des sanctions transmises aux expositions et de partager ses enquêtes avec la FIAP.

Envoi des résultats par e-mail.

La galerie des œuvres acceptées sera disponible sur le site:

**[www.festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](http://www.festimatge.org/fotografia_torretes.html),**

L'envoi du catalogue et des prix sera effectué, par la poste, envoi ordinaire, à l'adresse que les participants donnent lors de leur inscription. Foto-Film Calella n'est pas responsable des pertes qui peuvent survenir lors de l'expédition des prix ou des catalogues , ou qui n'a pas été livré en temps opportun en raison des exigences de bureau de poste.

Les participants sont seuls responsables des droits concernant les personnes, biens ou bâtiments figurant sur les œuvres présentées, ainsi que de toute réclamation financière possible.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

**PROTECTION DE DONNÉES:** En vous inscrivant à l'exposition, vous consentez expressément à la conversation, au traitement et à l'utilisation des données personnelles fournies, y compris les adresses de courrier électronique, de la part des organisateurs de l'exposition à des finalités liées à l'exposition. Vous consentez également expressément à l'envoi de ces informations dans le cadre de cette exposition. Vous consentez et acceptez que votre participation à l'exposition implique que le statut et les résultats obtenus dans le cadre de votre participation soient rendus publics.

Commissaire du Salon: Joaquim Sitjà

Foto-Film Calella

P.O. Box 35

08370 Calella (Barcelone, Espagne)

E-mail: [torretesfoto@festimatge.org](mailto:torretesfoto@festimatge.org)